

Espaces verts

Présentation générale



Sites communaux concernés

Sont notamment concernés par cette fiche les espaces verts de l'étang communal et du centre ville.
Les espaces verts, propriété de la commune, sont des lieux de balades pour les habitants et des aires potentielles de jeux pour les plus jeunes. Ils ont un intérêt esthétique et améliorent le cadre de vie.

Espèces caractéristiques

Espèces horticoles :

Orme, platanes.

Oiseaux:

Chardonneret élégant, mésange charbonnière, pinson des arbres

Papillon :

Mélitée orangée, Myrtil, Tircis.

Espèces protégées présentes

Les amphibiens, les chauves-souris et beaucoup d'oiseaux ainsi que certaines plantes comme l'Orchis bouffon ou la Vesce printanière sont protégés.

Espèces invasives détectées

- Vigne vierge



Pelouse étang communal



Pourtour de l'étang



Orchis bouffon



Localisation des espaces verts



Sologne Nature
Environnement

Espaces Verts

Espaces verts Fiche technique de gestion



Etat de conservation : non évalué

L'état de conservation de ces espaces « non naturels » ne peut pas être évalué.

Intérêt écologique : moyen

L'intérêt écologique est amélioré par la présence des points d'eau qui attirent bon nombre d'espèces (grenouilles, libellules, oiseaux). Une partie des espaces verts de la ville sont entretenus de façon quasi uniforme en pelouse rase exempte de fleurs sauvages, réduisant ainsi fortement le nombre d'insectes (papillons, auxiliaires comme la coccinelle...).

* Elevé/Moyen/Faible, en fonction de la nature des espèces présentes.

Objectifs prioritaires de gestion

- Favoriser les insectes (papillons, auxiliaires des jardins)
- Protéger la nidification plusieurs espèces d'oiseaux
- Concilier l'accueil du public et la biodiversité



Mélitée orangée



Modalités et opérations de gestion

- Diminuer la fréquence de tonte des pelouses, et augmenter la hauteur de l'herbe sur certains sites (sur le modèle d'une gestion différenciée des espaces)
- Créer des hôtels à insectes sur les jardins communaux
- Favoriser les plantes locales dans les massifs, et celles nécessitant un apport modéré en eau
- Respecter le calendrier pour la période de taille des arbres
- Limiter les traitements:
 - désherbage manuel
 - désherbage thermique (sur les zones imperméables)
 - plantes couvre-sol sur les bordures
 - paillis dans les massifs
 - **Ou accepter la présence de plantes rudérales**
- Adapter la tonte des bords de routes et chemins communaux
 - fauchage de l'accotement des routes sur 1 mètre
 - Eviter de trop faucher les bordures de chemins si ils accueillent peu de circulation

Calendrier

Opération \ Trimestre	Jan- vier	Avril Juin	Juillet Sept.	Oct. Déc.
	Mars			
Taille des arbres et arbustes				X
Fauche des accotements de routes	X		X	X
Fauche des chemins communaux	X			X

Coordonnées

Sologne Nature Environnement
Château de Beauvais
23 route de Selles sur Cher
41200 Romorantin-Lanthenay

0254762718
0254764030

info@sologne-nature.org
www.sologne-nature.org

www.facebook.com/SologneNatureEnvironmt
www.instagram.com/sologne_nature_environnement